



INSCRIPTION 2021



NOM.....PRENOM.....

DATE DE NAISSANCE.....

ADRESSE.....

TELEPHONE

GSM mère..... GSM père.....

DOM mère..... DOM père.....

EMAIL mère.....@.....

EMAIL père.....@.....

Activité choisie

Règlement

Réglé le..... la somme de.....

Agence bancaire.....

N° de chèque (ordre : Les Aquanautes).....

En espèce.....

Documents à fournir lors de l'inscription

- Certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'activité choisie, OBLIGATOIRE DES LE 1er ENTRAINEMENT
- Licence de€
N° de chèque (ordre : les Aquanautes).....
- Remplir au dos l'autorisation parentale si mineur

AUTORISATION PARENTALE (si mineur) :

Je soussigné(e) M. , Mme, Melle ,
responsable légal de l'enfant.....

l'autorise à pratiquer la natation au sein des Aquanautes, les jours :

.....de.....à.....heure
.....de.....à.....heure
.....de.....à.....heure
.....de.....à.....heure

VACANCES ET JOURS FERIES :

- Pas d'activité école de natation, natation artistique adultes et enfants, water-polo durant les vacances scolaires.
- Des stages vacances peuvent être proposés dans diverses activités,
- La piscine est totalement fermée deux périodes dans l'année pour vidange, maintenance et nettoyage : une pendant l'hiver austral et l'autre en période des fêtes de fin d'année.
- Séances non assurées lors des jours fériés.

REGLEMENT INTERIEUR :

Cotisation :

L'accès au bassin peut être refusé à toute personne n'étant pas à jour de sa cotisation annuelle ou du règlement des stages vacances.

La cotisation versée en début de saison ne pourrait pas être remboursée en totalité ou partiellement, en cas de départ volontaire de votre part ou en cas d'exclusion en cours de saison pour non-respect du règlement intérieur.

En cas d'absence de votre part, les cours ne sont pas rattrapables, interchangeables ou déplaçables. En cas de fermeture de l'établissement pour cause d'intempérie ou pour des raisons indépendantes de notre volonté, les cours collectifs ne seront ni remboursés ni remplacés.

Sécurité :

Tous les pratiquants des différentes activités ne sont autorisés à entrer dans le bassin qu'en présence de l'éducateur.

La responsabilité de l'établissement les Aquanautes en ce qui concerne l'encadrement des mineurs n'est engagée que durant la stricte durée de l'enseignement prévue dans le bassin.

Tenue :

Bonnet, maillot de bain (pas de short), lunettes et pince nez (nat. synchro). Sans la tenue réglementaire l'enfant ou l'adulte pourra être refusé en cours par l'éducateur.

Pour tous les cours il est indispensable et obligatoire, pour une question d'hygiène, de prendre une douche et de passer dans le pédiluve avant de pénétrer dans la piscine.

Compétitions :

La participation aux compétitions (natation course ou synchronisée) décidée en début de saison devient obligatoire. Un désistement à une compétition doit être déclaré au moins 2 jours à l'avance. En cas de non-respect de ce délai, la FFN nous facture une pénalité qui vous sera demandée.

Droit à l'image :

Le club se réserve le droit d'utiliser des photos ou peuvent figurer vous ou votre enfant pour des supports de communication édités par les Aquanautes.

Date :.....

Lu et Approuvé :

Signature :